



GRUPO  
ELEC NOR

sociedad de energía  
**enerfín**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Avis de modification de l'orientation préliminaire** **LA CPTAQ FAVORABLE AU PROJET ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE**

*Saint-Ferdinand, le 19 mai 2010.* Éoliennes de l'érable se réjouit de l'avis de modification de l'orientation préliminaire rendu public cette semaine par la CPTAQ et qui est favorable à l'ensemble du projet d'Éoliennes de L'Érable.

Rappelons que la Commission de protection du territoire agricole du Québec avait présenté une orientation préliminaire en janvier dernier qui, tout en étant favorable au projet, refusait toutefois l'implantation du bâtiment représentatif de *l'Étoile de L'Érable*. Lors d'une rencontre publique tenue le 16 avril dernier avec la commission, le promoteur a expliqué plus en détails l'utilisation du bâtiment et l'importance que ce dernier avait pour le projet de parc éolien. Il a également présenté de légères modifications et fourni des renseignements supplémentaires sur l'implantation du parc, découlant des travaux d'ingénierie de détail qui ont eu lieu suite au dépôt de la demande en août 2009.

Dans son avis de modification, la CPTAQ accepte de nouveau l'ensemble de l'implantation du parc y compris les modifications présentées et accepte cette fois-ci l'implantation de l'Étoile de L'Érable.

« L'acceptation du bâtiment représentatif est un élément très important pour nous, indique le porte-parole d'Éoliennes de L'Érable, Simon Jean-Yelle, car il s'agit d'un symbole existant dans tous nos parcs éoliens signifiant notre souhait d'intégration à la région et notre participation à la communauté. »

En ce qui concerne le reste de l'implantation, la CPTAQ écrit de plus que : « Dans une région qui regorge de terres en culture et d'érablières en exploitation, la Commission constate que la demanderesse a su trouver le moyen de localiser les sites d'éoliennes à l'extérieur des terres de bons potentiels agricoles, des terres cultivées et des érablières. »

De plus, Éoliennes de L'Érable est heureux de voir que la Commission a souligné l'impact important qu'aurait le projet sur le développement économique de la région, l'appui au projet des municipalités et de la MRC et le rôle du Comité de Suivi qui inclut des représentants de l'UPA et du Syndicat des propriétaires forestiers.

« Nous tenons à souligner notre appréciation de l'implication et du travail de tous ceux qui désirent la réalisation du parc afin d'en faire un projet porteur pour la région de l'Érable, conclut Simon Jean-Yelle, mais aussi pour le Québec tout entier qui poursuit l'excitant développement de l'énergie éolienne auquel nous sommes très fiers d'être associés. »

Rappelons en terminant qu'à la suite à cet avis de modification de l'orientation préliminaire, la décision finale de la CPTAQ devrait être émise dans un délai minimum d'une trentaine de jours.

### **Le Parc éolien de L'Érable**

Le Parc éolien de L'Érable comprend des équipements à la fine pointe de la technologie qui permettront d'exploiter 50 éoliennes dans le respect de la collectivité, du territoire et de l'environnement. Sa construction représente un investissement de 420 millions de dollars. Prévues de juin 2010 à décembre 2011, elle créera près de 500 emplois directs. 25 emplois permanents seront ensuite maintenus pendant toute la période d'opération, soit un minimum de 20 ans.



**Enerfín Sociedad de Energía, S.L.**

Enerfín développe des projets dans le secteur des énergies renouvelables pour le Groupe Elecnor, une entreprise espagnole ayant 50 ans d'expérience dans la construction et la gestion intégrale de projets dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications, des réseaux ferroviaires, du gaz naturel, du traitement des eaux et de l'environnement. À travers le monde, Enerfín gère plus de 800 MW d'énergie éolienne en service et plus de 2 000 MW en développement.

Enerfín a récemment obtenu lors d'un appel d'offre, un nouveau contrat de vente d'énergie au Brésil, ce qui lui permettra d'installer 96 MW supplémentaires, opérationnels à partir de 2012.

— 30 —

Source : Éoliennes de l'Érable - une division d'Enerfín, Sociedad de Energia, S.L.  
[www.eoliennesdelerable.com](http://www.eoliennesdelerable.com)

Pour information : Marie Morneau, ARP  
Téléphone Montréal : 514-448-1670  
Cellulaire : 418-580-1994  
[marie@mariemorneau.com](mailto:marie@mariemorneau.com)